



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 09 novembre 2016 à 20h00

Exercice du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016

1 Personnes et sections présentes

Monsieur le représentant du Maire: B Palewski (conseiller municipal, délégué à la jeunesse et aux sports)

Monsieur François Méchin : Expert-comptable

Monsieur Daniel Lecluze : Candidat au conseil d'administration

Les sections

- 0 AvironSection devenue indépendante de l'ASL
- 1..Badminton.....Christel Lanctin
- 2 Boxe.....Stéphane Medji, Adeline Fedrizzi
- 3..Boules.....Sébastien Campe, Martin Monot
- 4 Cyclo Claude Noirot
- 5 Escalade : Mathieu Jardin
- 6 Escrime Françoise Leclerc
- 7 Football absent
- 8 Fitness.....Jean-François Chalot
- 9 .GRS : Christine Roumilhac
- 10 Gym Plurielle Jean-Claude Schaudel
- 11 Handball Nicolas Levern
- 12 Judo : Antoine Bienne
- 13. Karaté.....Jean-Baptiste Forel
- 14 Musculation : Boualem Bendahmane et Fabienne
- 15 Randonnée :....Bernard Tournier
- 16 Tai chi Chuan Jean-Claude Miremont
- 17 TennisYvain Blachère, Pierre Henri Duquesne, Didier Verbois
- 18 Tennis de table André Genieux
- 19 Yoga.....Maurice Martin
- 20 Administration...Françoise Leclerc,

soit :

19 sections représentées

et 1 absente: Football

1 Représentation des sections

Présence de 19 sur les 20, le quorum est atteint et l'assemblée peut avoir lieu.

2 Liminaire

Le Président Jean-Claude Levern remercie Messieurs Boleslas Palewski représentant Monsieur le Maire et François Méchin d'être présents ainsi que l'ensemble des Présidents et leurs représentants à cette assemblée et ouvre la séance en demandant à Monsieur Palewski s'il souhaite prendre la parole maintenant.

3 Intervention de Boleslas Palewski

Celui-ci, concernant le projet éducatif jeunesse, revient sur son appel de projet éducatif auprès des diverses sections et regrette la faible collaboration et manque de réponses de ces dernières.

Il explique également que les subventions allouées par la mairie à l'ASL ont pour but principal d'améliorer le développement des sections et non comme cela semble être en partie actuellement, à titre comptable et financier en vue d'équilibrer les comptes des sections déficitaires.

Cette rigueur est nécessaire et vitale dans le cadre des efforts qui sont demandés à tous les participants dans ces temps difficiles

4 Approbation du C R précédent de l'année 2015-16

Aucune remarque particulière, le C.R. est accepté

5 Présentation des comptes de l'année 2015-16

Françoise Leclerc présente le compte-rendu financier de la saison 2015-16 dont nous joignons au présent rapport un extrait des états financiers de l'ASL (exercice clos le 31 août 2016)

Celui-ci laisse apparaître cette année, un exercice comptable déficitaire de 36.896,28 € avec un montant de dépenses de 604.475,11 € pour 567.578,83 € de recettes

Il est le résultat, selon les sections, de déficits :

- .-. Ponctuels : tels ceux de la gymnastique et de la boxe
- .-. Structurels : tels ceux de l'escrime, du football, de la muscu et du tennis, dont le déficit réel, important est en partie ou totalement gommé par l'attribution d'une subvention de soutien assez élevée.

Monsieur Méchin interroge sur les décisions prises vis à vis de ces sections, laissant entendre que les causes doivent en être recherchées et que ce déficit ne peut perdurer sans recherche d'amélioration de la situation.

Il demande d'ailleurs, en tant qu'expert-comptable de l'association qu'une nouvelle situation comptable lui soit présentée pour celles-ci en cette fin de ce trimestre de façon à voir les mesures à prendre ou corrections des imputations de dépenses à apporter; pour

exemple le tennis dont les frais d'entretien des structures ne sont pris en charge qu'en partie par la mairie.

La recommandation habituelle de la trésorière, vers les sections, de faire des efforts de gestion et d'économie ne semble pas suffisante. Plusieurs responsables présents, suite à ce rappel, disent que des mesures devraient être prises par le conseil d'administration pour réduire la subvention au niveau des sections qui ne se prennent pas en main.

Remarque : Monsieur Méchin demande d'autre part que dans la présentation des prochains états comptables, soient affichés en parallèle les résultats de l'exercice précédent pour en faciliter la comparaison.

6 Présentation du budget 2016-17

Françoise Leclerc présente pour ce nouvel exercice un budget équilibré de 622.119,80 €

Il s'appuie entre autres sur une subvention à venir de la commune estimée à 80.000 €

Monsieur Méchin demande que chaque section, compte-tenu de la situation comptable actuelle, présente des comptes précis auprès de la trésorière car ce n'est pas à celle-ci de les ajuster ou construire. Il réprecise que c'est au bureau de l'ASL, en comité, à présenter un état comptable exact avec et sans la subvention estimée.

Remarque : La raison en est que le budget de la mairie est voté tardivement en décalé calendairement par rapport au budget prévisionnel de l'ASL. Le montant de cette subvention comme l'explique le Président Jean-Claude Levern est alors supposée être.

En définitif, à la question posée au vote sur l'acceptation du budget présenté, l'accord est donné sur la validité de celui-ci par 23 voix pour et 11 voix contre.

7 Rapport moral du Président

Jean-Claude Levern informe que la section Aviron a décidé de quitter l'ASL.

Quant à l'activité musculation partagée entre les sections gym et musculation, l'ensemble des partenaires envisage de regrouper celle-ci en la section musculation dans l'intention d'une meilleure gestion et évolution. [Une mise à plat de ce dossier se fera avec Monsieur B. Palewski](#)

Manifestation:

La soirée organisée cet été fût un succès. Presque toutes les sections étaient représentées. Sa réussite encourage son renouvellement dans les années à venir.

Concernant la présentation des dossiers CNDS nous avons perçu 9.600,00 € pour cinq sections concernées.

Mutuelle

Françoise Leclerc précise que 7 salariés ont opté pour la mutuelle présentée par l'ASL, soit un coût pour celle-ci de 1.000,00 €, en tant que charge financière, répartie dans les sections concernées

8 Activités des sections

A ce sujet en liminaire, Jean-Claude Levern rappelle à toutes les sections que l'acceptation des statuts les engage à communiquer au conseil d'administration les comptes rendus des réunions statutaires, des assemblées générales et des réunions de bureau ainsi que leur vécu et leurs perspectives

Badminton

71 adhérents

Boxe

44 adhérents

Cyclotourisme

10 adhérents. Sorties courantes entre 70 et 180 km dont une semaine fédérale en Cote d'Or.

Judo

Comprend 49 licenciés. Participation aux compétitions de niveau départemental et régional pour les benjamins, minimes, cadets et séniors.

G R Danse :

L'effectif est en hausse cette année et passe à 122 adhérents.

Fitness

32 adhérents

Football

Présentation de la nouvelle organisation en association avec Marly pour les seniors et moins de 19 ans

Composition actuelle: 174 personnes.

Gym plurielle.

Effectif en légère baisse, 460 en octobre. Actuellement 8 professeurs dans des disciplines très différentes allant de la gym tonique au stretching en passant par la Zumba, ainsi qu'une réflexion en cours sur la muscu.

Escrime

25 adhérents dont 3 poussins et 3 pupilles

Perspectives futures de développement préoccupantes. A noter toutefois la qualification aux championnats du monde de Françoise Leclerc

Handball

En développement avec 136 licenciés..

Organisation d'un stage de perfectionnement des jeunes.

Karaté

57 adhérents

Grimpe

En développement 55 adhérents.

Tennis

500 adhérents

Tennis de table

25 adhérents.

Tai Chi Chuan

78 adhérents.

Randonnées

En développement avec 114 adhérents avec création de nouvelles activités: marches nordiques, marches culturelles dans Paris, création circuits divers, sorties petites rando 8 km et grandes de 15-20 km, sortie W.E 3 jours

Yoga

44 adhérents, 5 cours par semaine, en supplément « journée du yoga » au printemps

L'ensemble des sections remercie la mairie pour la mise à disposition des lieux sportifs et les soins qu'elle consacre pour leur bon entretien.

Le nombre d'adhérents pour l'ensemble des sections est de 2.143 cette saison 2015-16.

9 Election du bureau du Conseil d'Administration

Les statuts prévoient que les membres du conseil d'administration sont élus pour quatre ans. Ils sont actuellement au nombre de cinq et se représentent tous.

L'appel à candidature pour élargir le conseil fait lors de la convocation nous amène à enregistrer 3 candidatures qui par ordre alphabétique sont : Yvain Blachère, Daniel Lecluze et Christine Roumilhac.

L'assemblée entérine de même celles-ci. Ils sont élus à la majorité, portant ainsi à 8 le nombre de personnes au conseil.

Le prochain conseil d'administration élira son bureau et se mettra en place le 01 janvier 2017

10 Questions diverses

La commission extramunicipale des jeunes ne semblant plus d'actualité, nous devons pour quelques sections répondre au « **plan éducation jeunesse** » dont monsieur Palewski nous a parlé en début de séance.

La municipalité nous demande de modifier les statuts suivant un texte qu'elle propose et qui remet en cause le fonctionnement actuel de l'ASL. Nous devons revoir ce sujet dès la réunion du prochain conseil d'administration.

Y a-t-il de nouvelles questions ? Aucune, nous passons au point suivant

10 Clôture

L'ensemble des points, objets de cette assemblée, ayant été vus, le Président Jean-Claude Levern propose de clore la séance par le pot amical et coutumier en vous remerciant tous de nouveau **pour l'esprit qui vous anime dans le bénévolat, votre disponibilité et votre engagement au sein de l'ASL.**

Le Président
Jean-Claude LEVERN

Le secrétaire :
Georges SUEUR